

Le Tampon, le mardi 10 novembre 2020

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE Du 3 novembre 2020

Ouverture des travaux du conseil d'école : 16h15

1. PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Cf. liste d'émargement.

Présence de M. Thélis, représentant la mairie du Tampon.

2. VALIDATION DU PV DU PRÉCÉDENT CONSEIL D'ÉCOLE

Validé

3. INFORMATIONS RELATIVES AU TRAVAIL DU RASED

Présentation des actions et des chiffres du RASED par Mme Roullot.

Composition du RASED :

1 psychologue scolaire : Mme Giordano Romy,

1 maître G (comportement) : Mme ROULLOT Maiwenn,

1 maître E (apprentissage) : Mme DELHOMMEAU Isabelle.

4. POINT SUR LA RENTRÉE 2020

Effectif école

Perte d'un nombre d'élève correspondant à une classe en deux ans classe

| Année | Effectif |
|-------|----------|
| 2020 | 356 |
| 2019 | 373 |
| 2018 | 386 |
| 2017 | 375 |
| 2016 | 366 |
| 2015 | 370 |
| 2014 | 362 |
| 2013 | 369 |
| 2012 | 422 |
| 2011 | 444 |

Structure pédagogique de l'école.

- 14 classes

Ecole Élémentaire
Antoine LUCAS

TAMPON 1

n°JL10/11/2020 - 01

Affaire suivie par
Jean-Marc LE DEUN
Directeur

Téléphone
02 62 27 05 79

Courriel
ce.9740405x@ac-reunion.fr

3, rue des Abeilles
97430 Le Tampon

Répartition par classe

| 2020-2021 | |
|-----------------|-----|
| CP | 25 |
| CP | 27 |
| CP | 26 |
| CE1 | 26 |
| CE1 | 25 |
| CE1/CE2 - 13/12 | 25 |
| CE2 | 26 |
| CE2 | 24 |
| CE2/CM1 - 17/8 | 25 |
| CM1 | 26 |
| CM1 | 24 |
| CM1/CM2 - 7/17 | 24 |
| CM2 | 26 |
| CM2 | 27 |
| TOTAL | 356 |

- 14 enseignants titulaires de classes
- 2 enseignantes en complément de service (1/2 temps)
- 3 enseignants rattachés administrativement, remplaçant dans les écoles du bassin.
- 1 enseignante UPEAA : Mme BOUGET
- 3 enseignants du RASED : E, G et Psy
- 1 Assistant d'Éducation : M. ALLAMELE
- 5 AESH

5. Fin de l'aide administrative

L'école ne dispose plus d'aide administrative. L'accueil au public s'en ressent, la disponibilité du directeur aussi.

6. LES COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ÉCOLE

Instance principale de concertation de l'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- 1° Vote le règlement intérieur de l'école ;
- 2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
 - d) Les activités périscolaires ;

- e) La restauration scolaire ;
 f) L'hygiène scolaire ;
 g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- 4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
 5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;
 6° Donne son accord:
 a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article L. 216-1 ;
 b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article L. 401-4.
- 7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article L. 212-15.
- En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur l'organisation des aides spécialisées.

7. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS, PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE

| Année | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 |
|---------------|---------------|------|-------|------|------|------|------|------|------|------|
| Participation | 55,15% | 25% | 57,7% | 54% | 58% | 55% | 55% | 52% | 64% | 58% |

Inscrits : 582
 Votants : 321
 Suffrages exprimés : 262
 Bonne participation cette année (Taux national env. 47%)

12 candidats élus pour 14 sièges (9 élus l'an passé)
 Appel à volontariat : 2 parents volontaires ont complété les sièges non pourvus lors du scrutin.

| Liste définitive des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École | |
|--|---------------------------|
| PAYET | Marie Catherine |
| PITOU | Wilson |
| LEALI | Catherine Cécile |
| PUDDU | Coralie |
| HOARAU | Sarah Brigitte |
| TERRIER ROSIER | Vanessa Marie-Gabrielle |
| QUOEURNAT | Laëtitia |
| BENARD | Giovanni Wilfrid |
| GOUYET | Laurent Louis Robert |
| RAULET | Sandrine Andrée Orianne |
| VIARD | SANDRINE NATHALIE VALERIE |
| THIERRY | Anne Laure Emmanuelle |
| PROT | Patrice Serge |
| RAPHALEN PIPELIER | Mélanie |

8. LE DIALOGUE AVEC LES PARENTS

- Rencontres dans les premiers jours de la rentrée scolaire :
Une réunion d'information avec le directeur,
Une réunion d'information en classe avec chaque enseignant,
- Une deuxième rencontre est programmée pour chaque classe dans l'année scolaire.
Les parents sont tenus régulièrement informés des résultats scolaires et du comportement de leurs enfants notamment par l'intermédiaire du livret scolaire.

Ponctuellement, des rendez-vous peuvent être programmés à l'initiative de l'enseignant ou à la demande du parent.

Le directeur reçoit sans rendez-vous à 8h30 ou sur rendez-vous.
Les informations générales sont affichées au portail et sur le blogue de l'école (<http://aca.re/jraWd> ou <https://bloc-note.ac-reunion.fr/9740405x/>). Divers documents utiles pour les familles s'y trouvent en téléchargement.

9. VOTE DU RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

Résultat du vote :
Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 23

Le règlement intérieur est reconduit pour cette année scolaire.

10. LES ÉVALUATIONS

- Évaluations CP et CE1 de début d'année scolaire : Évaluations obligatoires construites par l'institution et distribuées aux écoles
- Évaluations CE2 de début d'année scolaire : Évaluations obligatoires construites par l'équipe éducative de l'école.
Ces évaluations font l'objet d'un bilan (points d'appui/difficultés) et de pistes pédagogiques de prévention/remédiation proposées par les conseils de cycles débouchant sur des actions pédagogiques au projet d'école.
 - Le LSU (livret scolaire unique) le livret officiel valable dans toutes les écoles est remis régulièrement aux parents.

Continuité jusqu'au collège (3ème).

Périodicité du LSU :

Périodicités prédéfinies

Semestre

Périodes :

| | |
|------------|------------|
| Semestre 1 | 17-08-2020 |
| | 05-02-2021 |
| Semestre 2 | 06-02-2021 |
| | 07-07-2021 |

Classes associées :

CE1-B
CE1-CE2
CE1A
CPA
CPB
CPC

Trimestre

Périodes :

| | |
|-------------|------------|
| Trimestre 1 | 17-08-2020 |
| | 22-11-2020 |
| Trimestre 2 | 23-11-2020 |
| | 31-03-2021 |
| Trimestre 3 | 01-04-2021 |
| | 07-07-2021 |

Classes associées :

13 - CM1-B PAYET Agnès
13 - CM2-A CARRET Martine
CE2-CM1
CE2A
CE2B

CM1-CM2
CM1A
CM2B

11. ORGANISATION DE LA SEMAINE

Semaine de 4 jours. Lundi, mardi, jeudi, vendredi. Horaires : 8h20 – 12h00 et 13h20 – 16h00

12. LOCAUX, SECURITE, HYGIENE, SANTE, ACCES HANDICAPES Ecole en bon état général.

Le Directeur félicite et remercie le service 48h Chrono (interventions urgentes) pour la rapidité, efficacité de leurs interventions.

Quelques problèmes récurrents :

- Revêtement de cour détérioré. Risque de chute ;
- Sol très glissant dans les coursives et sous le préau. Risque de chute ;
- Luminosité excessive dans les classes. Risque lié au rayonnement ;

Mme Arènes fait remarquer que le risque est aussi thermique l'hiver

M. Thélis (représentant la mairie à évoque un projet d'ombrage des cours d'écoles).

- Eau régulièrement non potable. Risque sanitaire ;

M. Thalys évoque la création de deux stations d'épuration mais éloignées de notre école.

- Présence de moisissures et de champignons dans certaines classes. Risque biologique.

Sécurité :

Exercices annuels :

2 exercices d'évacuation incendie

1 plan particulier de mise en sûreté (PPMS) Attentat intrusion

1 PPMS Evènements Météorologiques Dangereux (EMD)

Exécutés :

Exercice incendie le 24/09/2019

A venir :

PPMS Attentat intrusion avant le 10/11/2020

PPMS Evènements Météorologiques Dangereux (EMD) avant le 17/11/2020

Registres/dossiers sécurité obligatoires : Le REGISTRE DE SECURITE INCENDIE

Le PLAN PARTICULIER de MISE en SURETE face aux risques sociétaux

Le PLAN PARTICULIER de MISE en SURETE face aux risques naturels et technologiques Le DOCUMENT UNIQUE d'EVALUATION des RISQUES

Le REGISTRE de SANTE ET de SECURITE au TRAVAIL accessible à tous les usagers de l'école. Le REGISTRE des DANGERS GRAVES et IMMINENTS.

Le REGISTRE DE LA QUALITE DE L'AIR.

Le Registre d'accessibilité

Le dossier RGPD - REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Le dossier Équipe ressource interne de crise (ERIC) et cellule académique d'aide et soutien académique (CASA)

Le Registre des Aires de jeux et le Registre des équipements sportifs Le Registre des soins

Le registre de Commission de sécurité. Le Dossier Technique Amiante.

Avis du CE sur l'utilisation des locaux hors temps scolaire

a. Centre aéré durant les vacances scolaires :

Le conseil d'école comprend le besoin de locaux pour ce dispositif cependant, le conseil d'école relève, comme chaque année, le manque de place pour ranger tout le matériel scolaire avant l'arrivée du centre aéré. Il est arrivé que ce matériel soit détérioré. Par ailleurs, les centres aérés étant de la compétence de la mairie, le conseil d'école souhaiterait l'aide d'agents municipaux pour effectuer ces rangements chronophages.

b. Prêt du réfectoire les week-ends

Bonne gestion des agents. L'école est propre suite aux prêts du réfectoire pour des fêtes privées.

c. La garderie de l'association Ti Marmaille Fleury et de l'association CLAS. Ces deux dispositifs semblent bien fonctionner et le Conseil d'école félicite de leur existence.

Le Conseil d'école demande un retour de la mairie afin de connaître l'organisation de l'occupation des locaux hors temps scolaire afin d'être en mesure de donner un avis.

Accessibilité :

Tous les locaux du rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, sauf les toilettes de la cour A.

Point sur la restauration scolaire

Tous les ans, le Directeur demande la réfection des jeux peints sur le sol. Ces jeux permettent d'occuper les élèves et limitent des chamailleries des élèves oisifs.

Mme Payet (parent d'élève) regrette que les enfants ne puissent pas toujours être resservis quand ils le demandent.

M. Thélis répond pour la mairie :

- Le temps de cantine est compté, on ne peut pas faire durer les services en servant deux fois les enfants.

- Lutte contre l'obésité à la Réunion.

M. Pitou (parent d'élève) fait remonter des plaintes de parents concernant une trop grande sévérité de la responsable de cantine.

Le directeur fait remarquer qu'il s'agit d'un évènement ponctuel qui aurait eu lieu à l'arrivée de la responsable, alors nouvelle dans l'école. Depuis, il n'y a plus eu de plaintes d'élèves.

13. INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET D'ÉCOLE ;

Projet d'école est disponible en ligne sur le blogue de l'école. Les membres du Conseil d'école ont été invités à le consulter avant la réunion.
Projet d'école validé

14. Caisse des écoles du Tampon - Participation à l'assemblée générale et élection au comité d'administration

15. Le Conseil Ecole-collège

Intervention de Mme BIGORNE Aude, membre du CEC

16. ELVE

Rectorat de la Réunion, politique des langues :

Une langue unique du CP au CM2 à raison d'1h30 d'enseignement par semaine.
Après consultation de parents d'élèves de CP, 98% ont opté pour l'Anglais.

Tous les classes font de l'Anglais.

Les enseignants, peuvent, parallèlement et s'ils le souhaitent, pratiquer l'EMILE (enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère).

17. Les sorties scolaires

Plus grand nombre de sorties possibles cette année car des crédits de bus restent non utilisés pour l'année civile 2020.

Financements OCCE et CASUD (dotation école et dotation IEN pour sorties EPS).

| CLASSE | LIEU | DATE |
|--------|--|------------|
| CPA | Jardin des Tortues - Les Avirons. 56 chemin numéro 1 Les Avirons 97425 0262 22 15 00 Retour avec arrêt Foret d'Etang Salé. | 17/11/2020 |
| CPB | | |
| CPC | | |
| | | |
| CE1A | Le Labyrinthe En-Champ-Thé 18 Rue Emile Mussard Grand-Coude 97480 St Joseph Téléphone : + 262 692 601 888 Email : info@enchampthe.com Pause déjeuner Aire de pique-nique de GrdCoude | 08/12/2020 |
| CE1B | | |
| CE1CE2 | | |
| | | |

| | | |
|------------------------------|--|------------|
| CE2A | Le Labyrinthe En-Champ-Thé 18 Rue Emile Mussard Grand-Coude 97480 St Joseph Téléphone : + 262 692 601 888 Email : info@enchampthe.com Pause déjeuner Aire de pique- nique de GrdCoude | 01/12/2020 |
| CE2B | | |
| CE2CM1 | | |
| | | |
| CM1B | Les Makes, Saint-Louis | 11/12/2020 |
| CM1CM2 | | |
| CM2A | | |
| | | |
| CM1A | Le sentier botanique de Mare Longue à Saint-Philippe | 30/10/2020 |
| CM2B | | |
| CM2A | | |
| | | |
| SORTIES SPORTIVES | | |
| CM1B | Plaine des Cafres Les trous blancs Courses d'orientation | 20/11/2020 |
| CM2B | | |
| CM2A | | |
| | | |

18. LES ACTIONS PARTICULIÈRES EN FAVEUR DES ELEVES (APC, PPRE, EE, PAP, PPS, PAI, UPE2A, CMS, RASED...)

- Présentation faite de chaque dispositif / structure.

19. DÉSIGNATION, RENOUVELLEMENT DE LA MANDATAIRE DE L'OCCE

Mme CARRET M. a accepté de renouveler sa mandature de l'OCCE pour cette année scolaire.

Elle est épaulée par Mme ARENES F.

Fonctionnement et point sur les comptes de l'OCCE. Comptes à disposition des membres du Conseil d'école.

20. L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Présentation du dispositif.

21. LES PRÉVISIONS POUR LA CARTE SCOLAIRE DE L'ANNÉE 2020-2021

| Niveaux | CYCLE III | | | Total |
|--|-----------|-----|-----|-------|
| | CE2 | CM1 | CM2 | |
| Nombre de classes | | | | 14 |
| Effectifs constatés (au 26/10/2020) | 79 | 64 | 69 | 353 |
| Montée pédagogique (automatique) | 63 | 79 | 64 | 284 |
| Montée pédagogique (ajustée par le directeur) | 63 | 79 | 64 | 362 |
| Entrées (directeur) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sorties (directeur) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL * (directeur) | 63 | 79 | 64 | 362 |

Ecole hors dispositif REP :
Effectif cible : 392 (28 élèves par classe).
Effectifs critiques : 364 (- 1 classe) 420 (+ 1 classe)

22. DATES PRÉVISIONNELLES DES PROCHAINS CONSEILS D'ÉCOLE

Les 02/03/2021 et 22/06/2021.
Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité scolaire.

23. REMERCIEMENTS

18h45 : Fin de séance.

Le Tampon, le mardi 10 novembre 2020

Le président,
Le directeur,
Jean-Marc LE DEUN

E.E.P.U Antoine Lucas
3 rue des Abeilles
97430 LE TAMPON
Tél. / Fax : 0262 27 05 79



M. LE DEUN Jean-Marc

Secrétaire,
Mme Laurence REMY

